



Déclaration liminaire de la FSU au CSASD 69 du 17 octobre 2024

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Mesdames, messieurs les membres du CSA SD du Rhône,

Depuis 2020, le mois d'octobre a une résonance particulière pour le monde éducatif. À l'occasion de la commémoration, les mots se bousculent, sans jamais atteindre la réalité de ces moments. En octobre 2020 et 2023, Samuel Paty et Dominique Bernard ont été assassinés par des terroristes islamistes car ils étaient des professeurs de l'École publique laïque, celle qui pose les conditions de l'émancipation en protégeant de tout prosélytisme, en faisant grandir ensemble nos élèves. Parce que ce projet est insupportable pour les ennemis de l'École publique. En ce mois d'octobre, nous ne pouvons commencer cette instance sans penser à nos collègues.

Alors que nous sortons des jeux paralympiques avec un investissement humain et financier à la hauteur des enjeux d'inclusion dans la société, notre Ecole n'est que le revers de la médaille de cet été. Le manque de personnels formés, le manque d'AESH, le manque de places dans les établissements médico-sociaux restent le cœur des préoccupations des professeurs. Nous réaffirmons la nécessité d'avoir une dotation en AESH mutualisée à 6h par élève et l'obligation de mise en œuvre des notifications MDMPH...

Le nouveau gouvernement a annoncé des milliers de suppressions de postes.

Dans le premier degré, c'était -60 postes l'année dernière et une dotation à 0, l'année encore avant. Nous vous alertons depuis plusieurs années: nous manquons de moyens à hauteur des volontés ministérielles et votre bilan le prouve, vous avez consommé 14,45 postes de plus, vous allez nous dire que le RASED est à l'équilibre ou que vous n'avez pas touché à la brigade de remplacement or la réalité est toute autre puisque ce déficit-là est financé sur le dos de ces 2 actions.

Les remplacements commencent déjà à être assurés de manière disparate et nous ne sommes qu'en début d'année scolaire.

Les obligations légales ne sont toujours pas respectées (les 18 demies-journées de formation/concertation en REP+ ne sont toujours pas une réalité pour nos collègues dans le 1er degré).

Dans les établissements du 2nd degré, l'absence de personnels enseignants, CPE et AESH dans plus d'un établissement sur deux, est encore un marqueur de cette rentrée. Les classes sont trop chargées avec en moyenne dans le Rhône 26,1 élèves par classe. Nous avions 25,5 élèves par classe en 2018. Cette rentrée, on constate que les HSA dépassent les 9% de la dotation. Les effectifs des dispositifs

UPE2A sont passés au fil des années de 15, 18, 20 et cette rentrée 24. Il faut ouvrir des dispositifs et non dégrader l'accueil scolaire de ces enfants. Le cap actuel n'est pas bon.

Nous n'acceptons pas l'argumentaire sur la baisse démographique comme justification de la suppression des postes puisque la situation de notre département est dégradée depuis des années, bien avant que celle-ci ne s'amorce. En effet, au lieu de permettre l'amélioration de la situation, en continuant les dotations positives, les 2 dernières cartes scolaires ont profité de la situation démographique pour faire des économies de postes sur le dos des élèves et des enseignant.es du département.

Pour le premier degré, la priorité pour notre organisation syndicale est de limiter le nombre de classes surchargées. Pour atteindre cet objectif, il faut modifier les seuils. Nous vous demandons un groupe de travail à ce sujet.

En Éducation Prioritaire, nous proposons un maximum de 24 élèves pour les classes ne bénéficiant pas de dédoublement.

En ordinaire un maximum de 26 pour les classes hors 24, et 20 élèves maximum dans les petites écoles rurales dont les groupes scolaires de 1 à 3 classes.

Pour le second degré, c'est la mobilisation de nos collègues qui a permis dans de nombreux établissements de limiter l'impact d'une réforme de tri scolaire et social. Dans 64,5 % des collèges en France, les groupes de niveau, tels que les a imaginés l'ancien Premier ministre, ne sont pas mis en œuvre. La très grande majorité a tout de même aligné les classes sur ces horaires, ce qui a dégradé très nettement les emplois du temps de l'ensemble des collégien·nes. La multiplication des heures « de permanence » désorganise les vies scolaires et accroît la fatigue des élèves avec un temps de présence au collège inutilement allongé. Pour financer cette réforme, l'institution a fait le choix de ponctionner l'APM des établissements d'éducation prioritaire, qui se voient ainsi privés du peu de moyens supplémentaires qui leur permettaient d'accompagner leurs élèves vers la réussite scolaire. Ce sont donc les jeunes les plus fragiles qui vont payer le coût de cette réforme. Nous continuons de demander l'abrogation de cette réforme.

Dans l'enseignement professionnel, le constat de la rentrée 2024 est conforme aux prévisions du rectorat, mais les conditions de travail des enseignant·es et d'étude des élèves ne s'améliorent pas. Dans le Rhône, trop de postes restent non pourvus, qu'il s'agisse de temps-plein ou de BMP, laissant encore des élèves sans enseignant·e pour une partie de leurs heures. Le pacte RCD, prévu pour des remplacements de courte durée (moins de deux semaines), ne doit pas devenir une excuse pour retarder le recrutement face à des arrêts maladie connus d'un ou plusieurs mois ou l'attente d'un·e néo-contractuel·le.

Nous comprenons les difficultés à recruter des contractuel·les pour de courtes missions, mais c'est aussi pour cela que nous dénonçons la disparition des titulaires de zone de remplacement. Conscients des défis liés au recrutement de titulaires, nous rappelons que la FSU réclame depuis longtemps une revalorisation salariale et de meilleures conditions d'exercice pour éviter que la profession ne décourage les vocations.

L'accumulation des missions via les IMP et les 16 types de pactes nous inquiète pour la santé mentale et physique de nos collègues, titulaires comme contractuel·les, qui doivent assumer 4 à 6 heures supplémentaires de cours. Ces tâches ne relèvent plus vraiment d'un choix, mais d'une nécessité financière. Comment garantir une éducation de qualité si enseignant·es et élèves en sortent épuisés, avec une perte de sens de la mission première : enseigner ?

La dégradation des conditions d'enseignement conduit l'école à un point de bascule. Cela se matérialise par des actes violents qui se multiplient depuis la rentrée dans le département contre des établissements comme au lycée Sembat ou Lumière, contre les enseignants comme au lycée Fays, contre les différents personnels de l'Education nationale comme au collège Bastié. La réponse doit être éducative. Il est urgent de recruter et revaloriser les postes d'infirmier.e, d'assistant.e social.e, de personnels d'enseignement et d'éducation.

La réforme du Blanquer a accéléré les difficultés du lycée qui se ressentent encore à cette rentrée : lycéens privés de classes fixes, stress lié à l'orientation, mal-être psychologique des élèves. Nous refusons cette logique destructrice, il faut rendre au lycée sa mission première, celle de préparer sereinement les jeunes à la poursuite d'études.

Nous voulons un cap clair, celui qui nous permettra de faire réussir nos élèves.